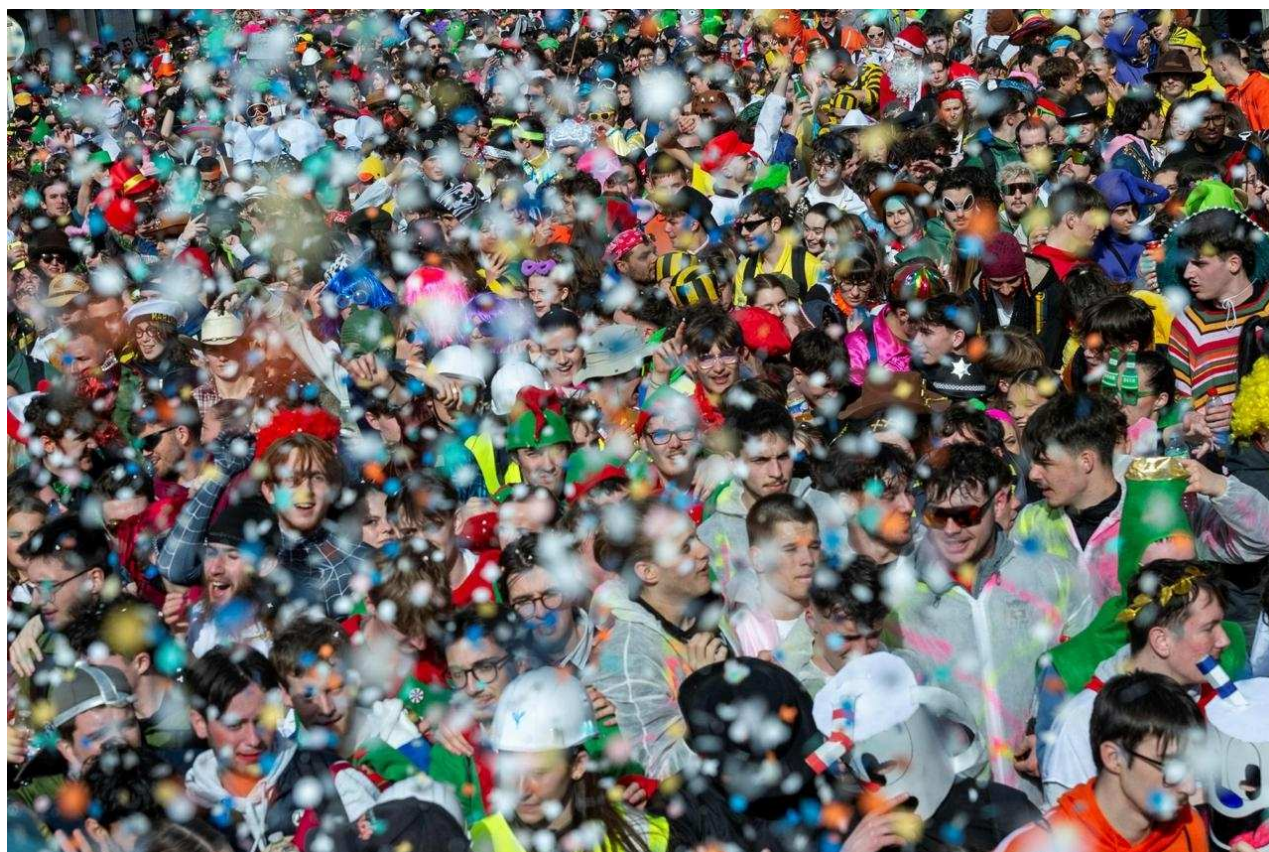


## « Des étudiants vont rater le carnaval ! » Le syndicat Union pirate interpelle l'université de Caen



Le campus 1 de l'université de Caen (Calvados) sera fermé, jeudi 3 avril 2025, à l'occasion du carnaval étudiant. Plus de 30 000 personnes sont attendues. Archives Mathieu Pattier / Ouest France

À quelques jours du carnaval étudiant, qui devrait rassembler plus de 30 000 personnes, jeudi 3 avril 2025, à Caen (Calvados), le syndicat étudiant Union pirate demande à l'université de suspendre les cours sur tous les campus de la ville, pour permettre à toutes les étudiantes et les étudiants de prendre part à la fête.

« **Des étudiantes et des étudiants vont rater le carnaval !** » C'est l'inquiétude de l'Union pirate, qui a interpellé publiquement l'université de Caen Normandie (Calvados), lundi 31 mars 2025, à trois jours de l'événement. Le syndicat étudiant dénonce « **une inégalité de traitement** », alors que « **les cours sont suspendus sur le campus 1, mais les étudiants des autres campus (campus 2, 4 et 5 notamment), sont contraints de maintenir leur assiduité en cours sous**

**peine de sanctions** ». L'Union pirate demande la suspension des cours pour tous les campus, jeudi 3 avril 2025, à partir de 12 h ou, à défaut, « **la levée de l'assiduité pour éviter les sanctions injustes, et le report des épreuves de contrôle continu** ».

Pas de cours « suspendus »

« **Il n'y a pas de consignes données pour l'annulation des cours ou une tolérance à l'absentéisme** », répond l'université, rectifiant la mention de cours « **suspendus** » faite par le syndicat étudiant dans son communiqué. « **Le campus 1 ferme car l'université ne peut accueillir 30 000 carnavaliers sur son esplanade et maintenir son activité en garantissant un niveau de sécurité satisfaisant. Il s'agit donc d'une contrainte organisationnelle qui pèse sur ce campus** », précise l'université à *Ouest-France*.

Jules PEYRON.